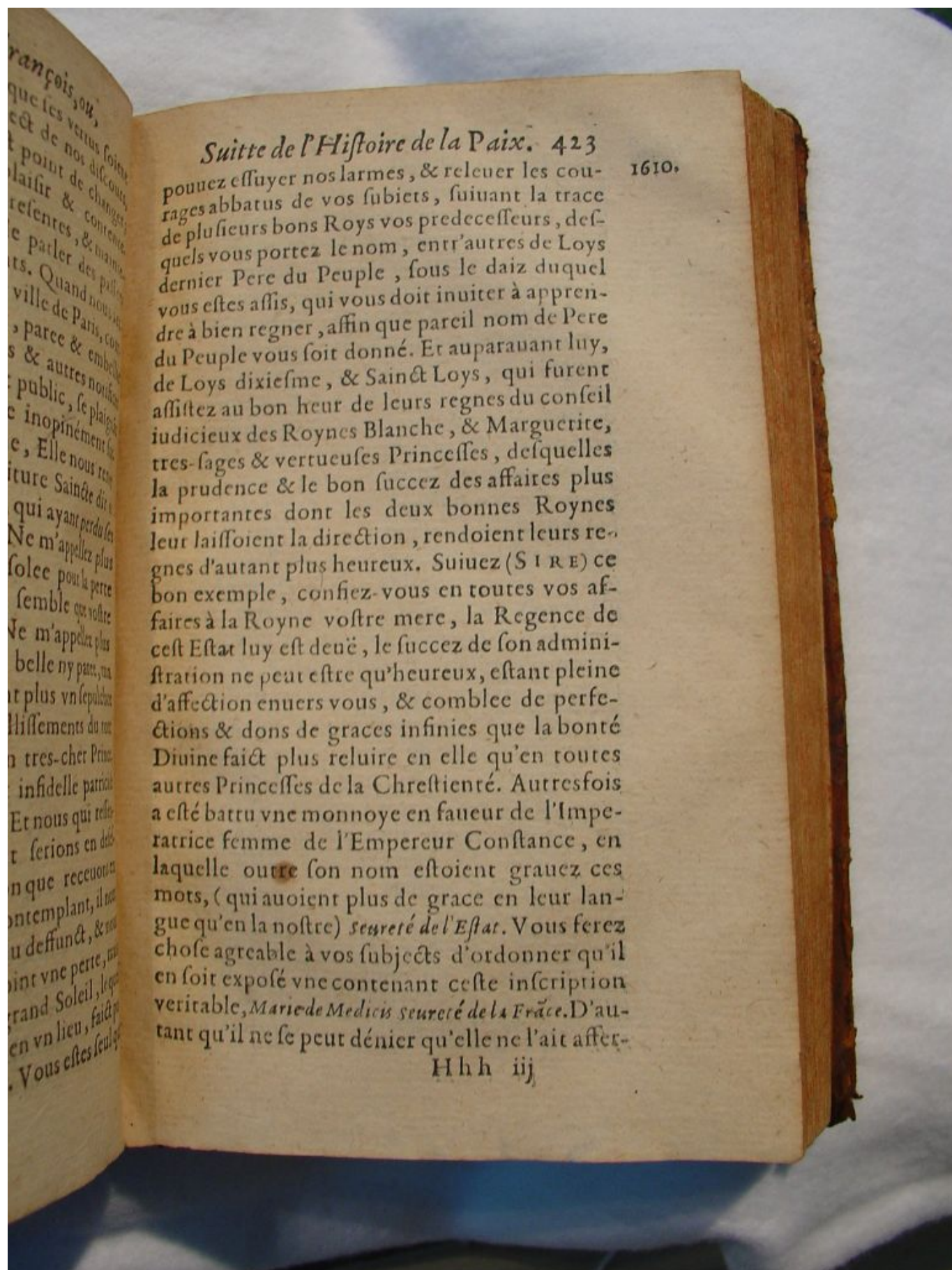
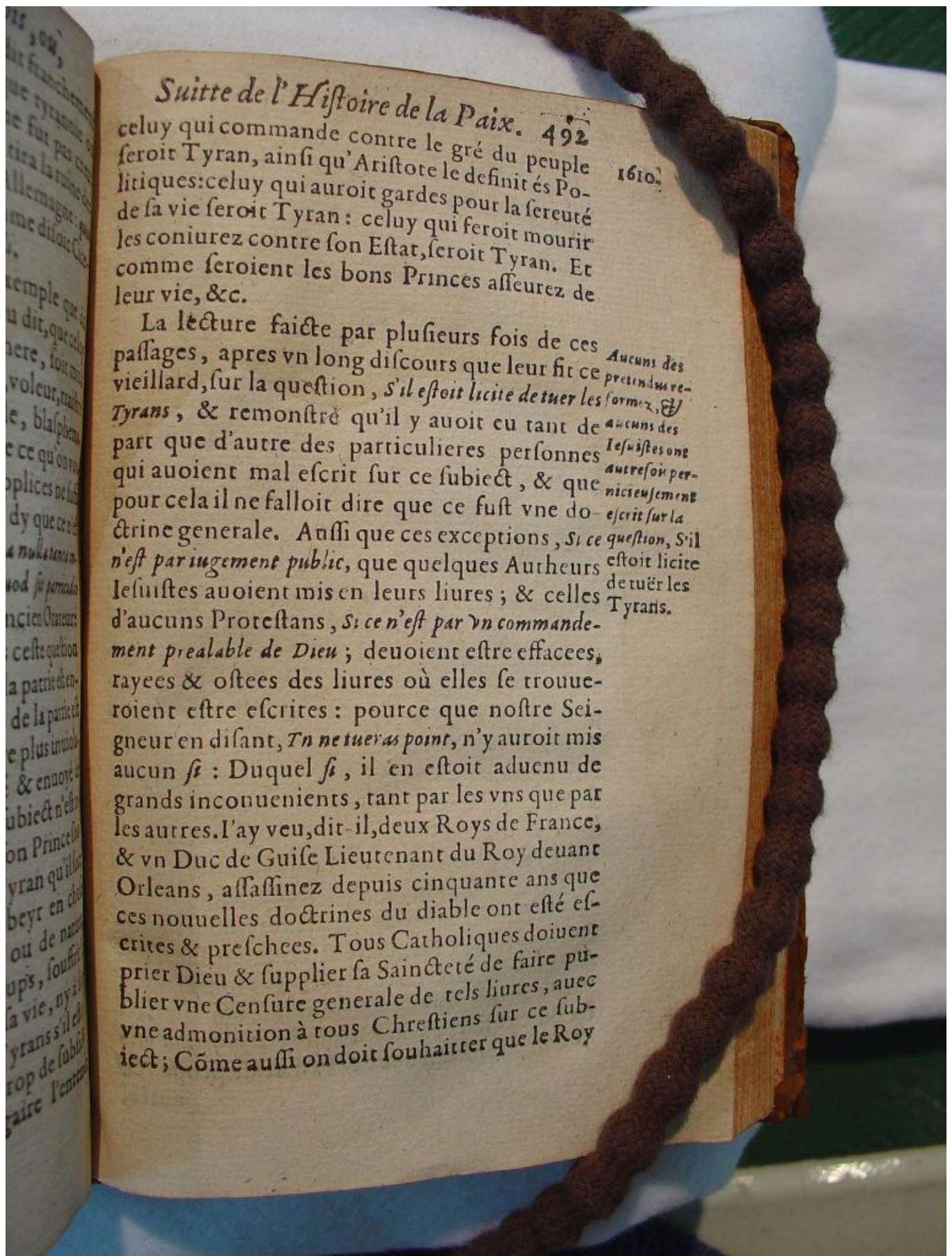


1610_423r.jpg



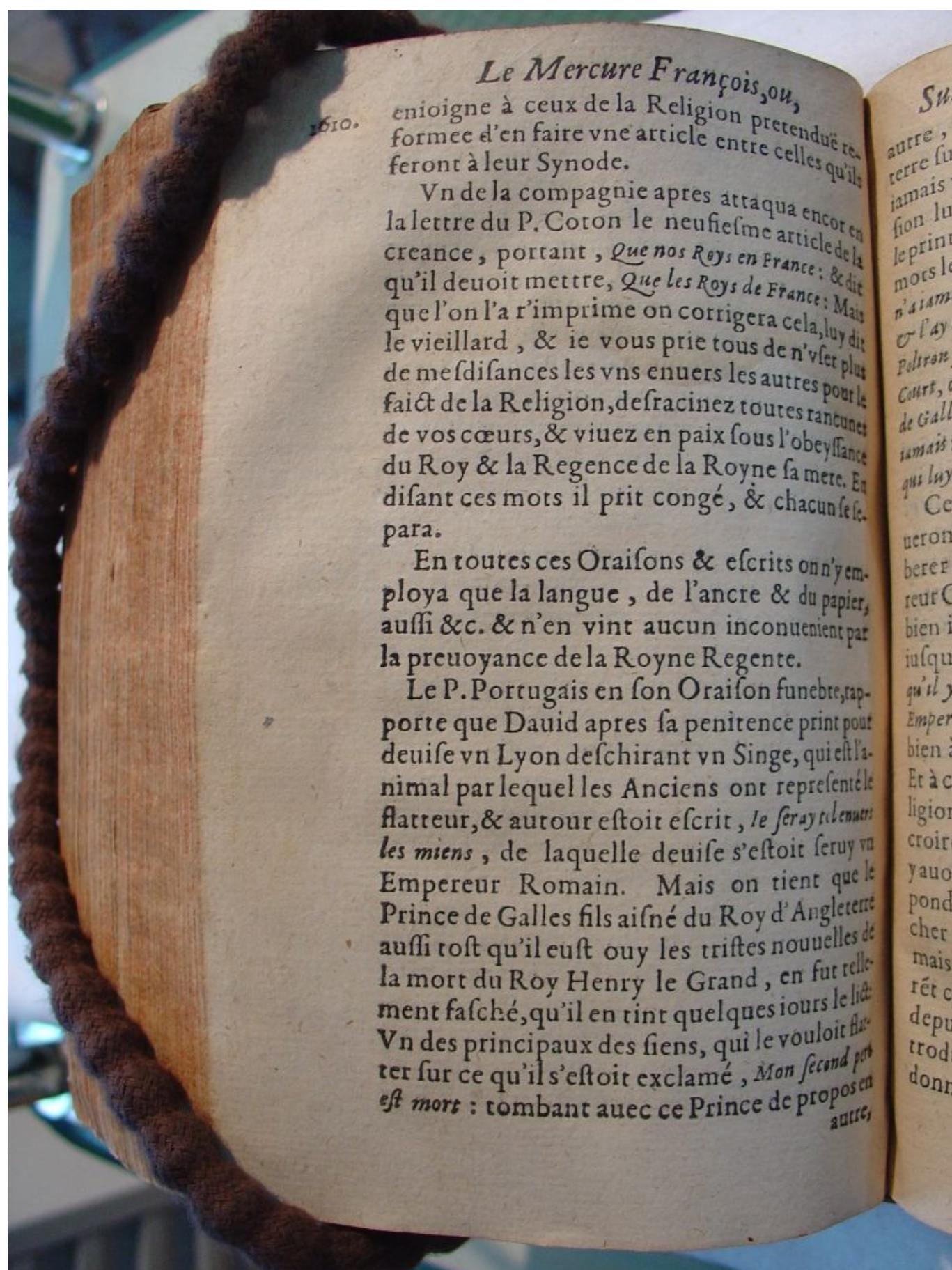
1610_492r.jpg



1610_423v.jpg



1610_492v.jpg



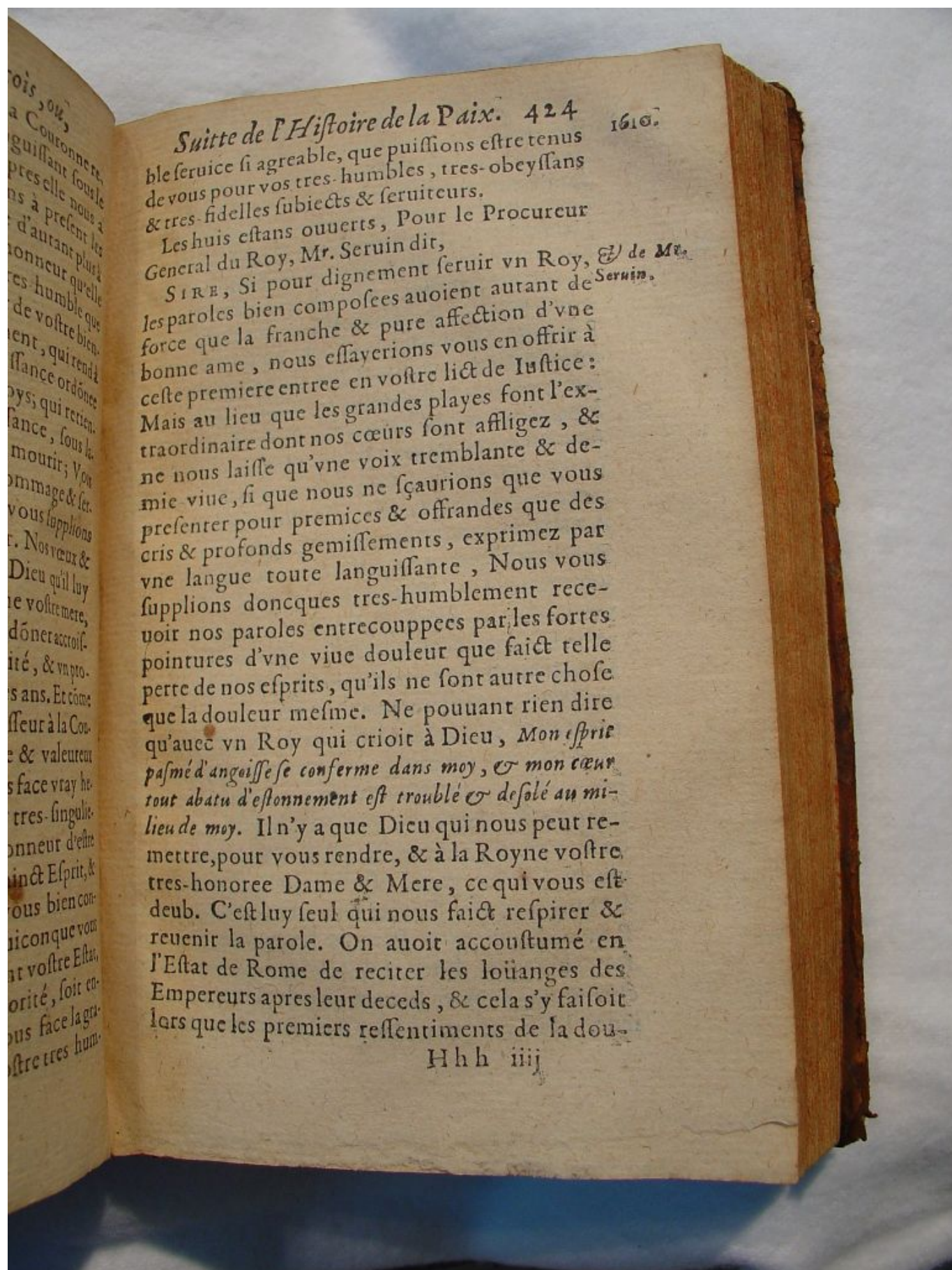
1610. *Le Mercure François, ou,*
enioigne à ceux de la Religion pretendue re-
formee d'en faire vne article entre celles qu'ils
feront à leur Synode.

Vn de la compagnie apres attaqua encor en
la lettre du P. Coton le neufiesme article de la
creance, portant, *Que nos Roys en France:* & dit
qu'il deuoit mettre, *Que les Roys de France:* Mais
quel'on l'a r'imprime on corrigera cela, luy dit
le vieillard, & ie vous prie tous de n'vser plus
de mesdisances les vns enuers les autres pour le
faict de la Religion, desracinez toutes rancunes
de vos cœurs, & viuez en paix sous l'obeyssance
du Roy & la Regence de la Royne sa mere. En
disant ces mots il prit congé, & chacun se se-
para.

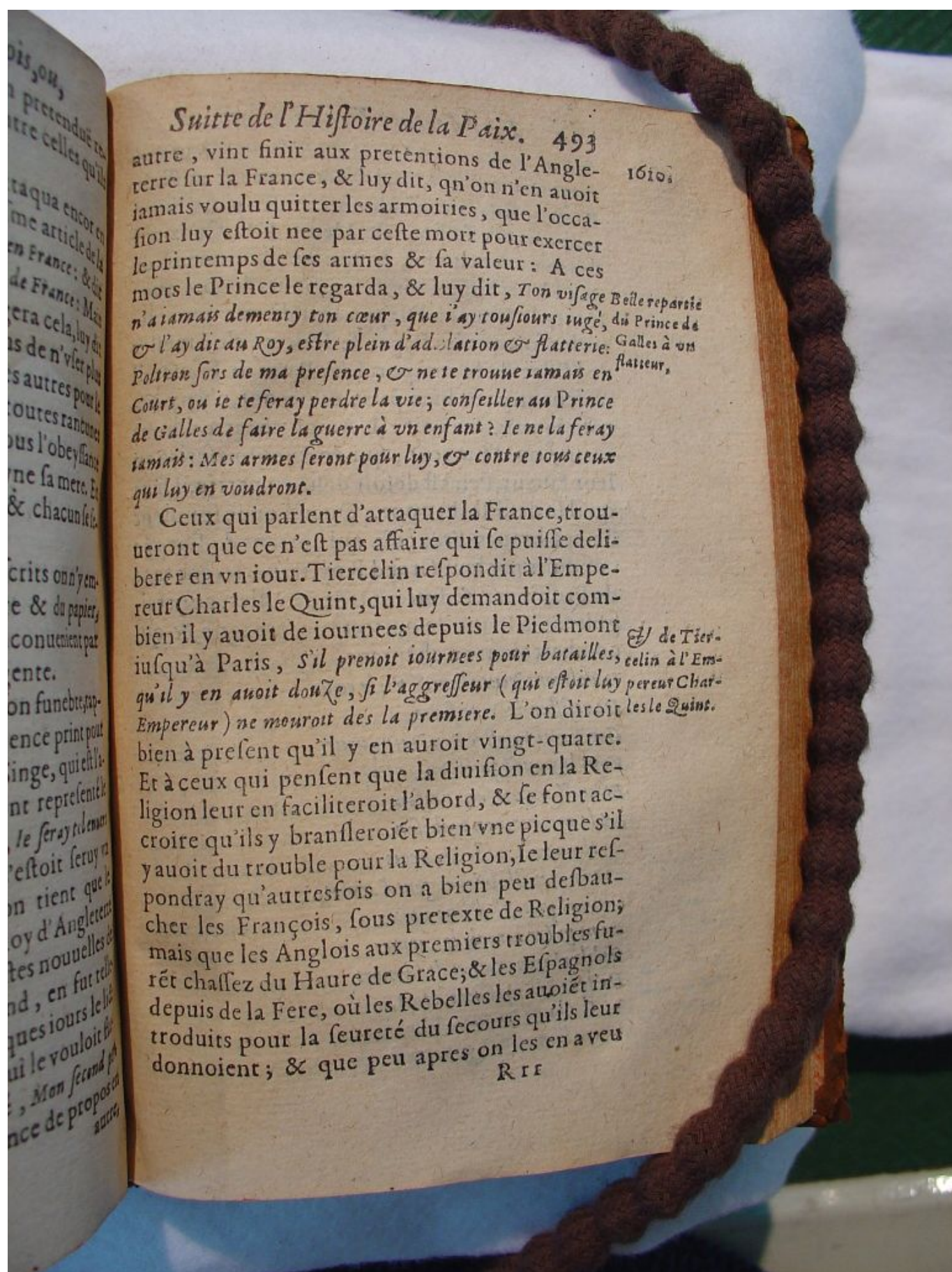
En toutes ces Oraisons & escrits on n'y em-
ploya que la langue, de l'ancre & du papier,
aussi &c. & n'en vint aucun inconuenient par
la preuoyance de la Royne Regente.

Le P. Portugais en son Oraison funebre, rap-
porte que Dauid apres sa penitence print pour
deuise vn Lyon deschirant vn Singe, qui est l'a-
nimal par lequel les Anciens ont representé le
flatteur, & autour estoit escrit, *le seray tel enuers
les miens*, de laquelle deuise s'estoit seruy vn
Empereur Romain. Mais on tient que le
Prince de Galles fils aîné du Roy d'Angleterre
aussi tost qu'il eust ouy les tristes nouuelles de
la mort du Roy Henry le Grand, en fut telle-
ment fasché, qu'il en tint quelques iours le li-
bre. Vn des principaux des siens, qui le vouloit flat-
ter sur ce qu'il s'estoit exclaimé, *Mon second port
est mort*: tombant avec ce Prince de propos en
autre,

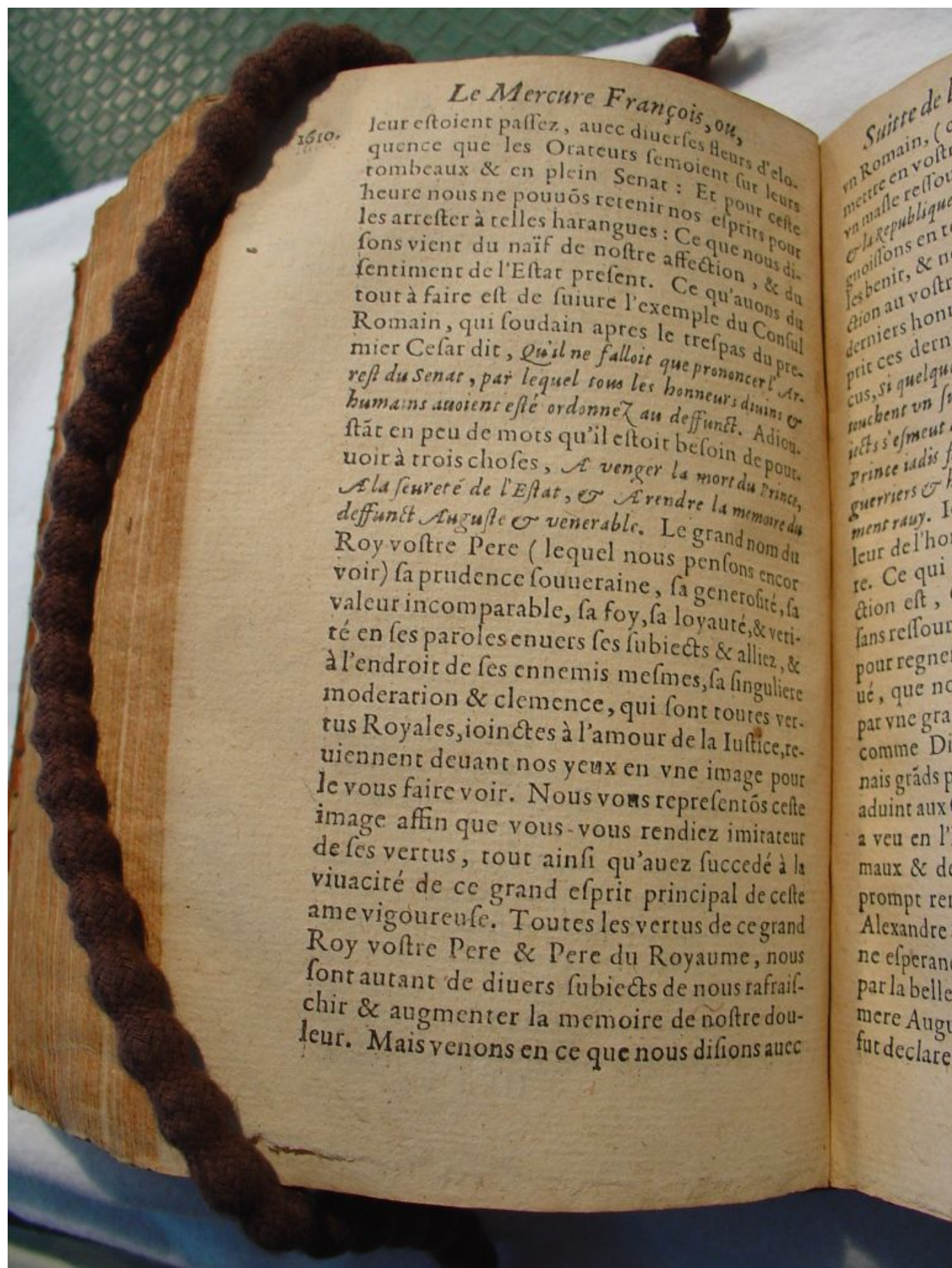
1610_424r.jpg



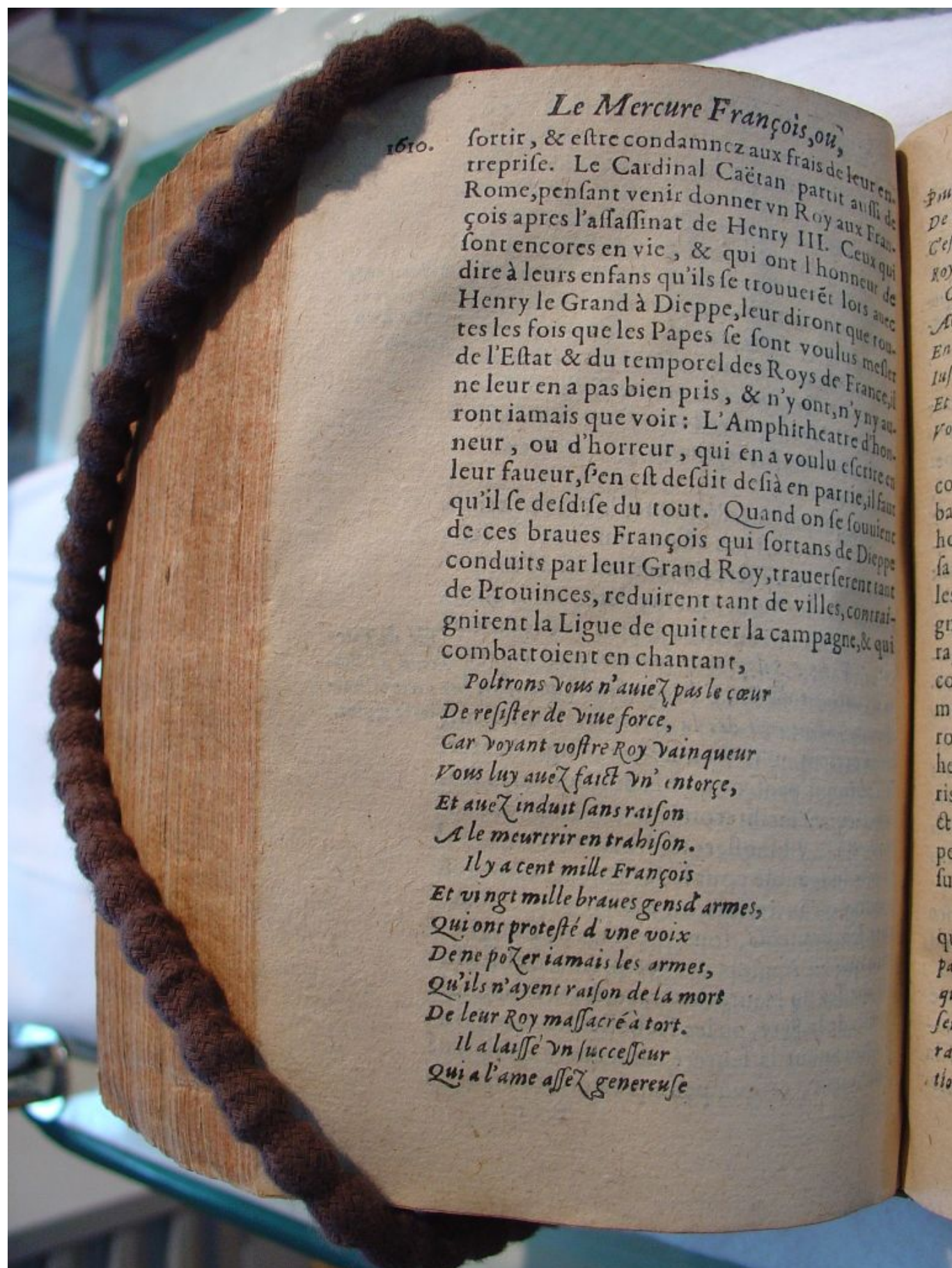
1610_493r.jpg



1610_424v.jpg



1610_493v.jpg



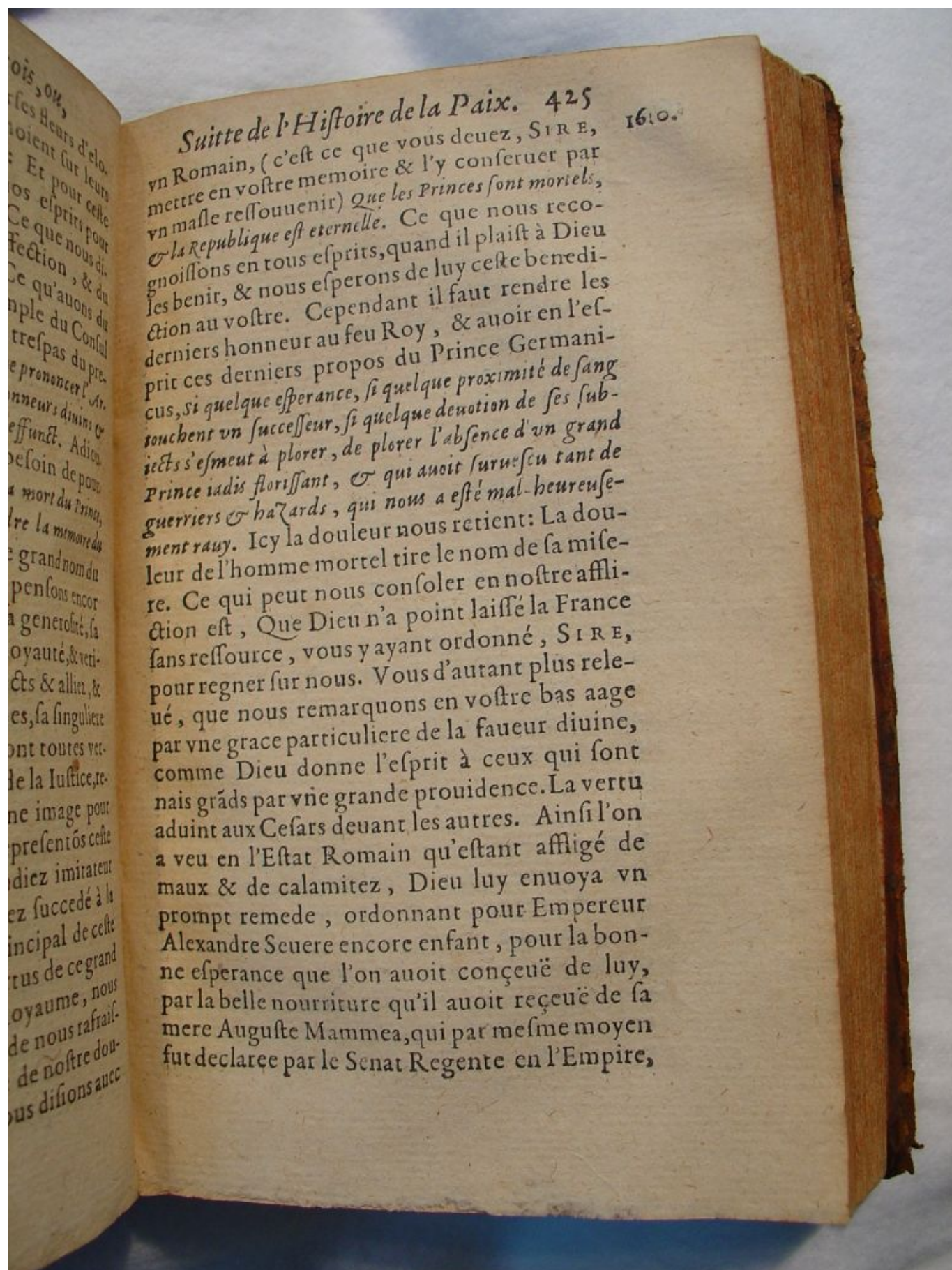
1610. *Le Mercure François, ou,*
sortir, & estre condamnez aux frais de leur en-
treprise. Le Cardinal Caëtan partit aussi de
Rome, pensant venir donner vn Roy aux Fran-
çois apres l'assassinat de Henry III. Ceux qui
sont encores en vie, & qui ont l'honneur de
dire à leurs enfans qu'ils se trouuerēt lors avec
Henry le Grand à Dieppe, leur diront que tou-
tes les fois que les Papes se sont voulu mesler
de l'Estat & du temporel des Roys de France, il
ne leur en a pas bien pris, & n'y ont, n'y au-
ront iamais que voir: L'Amphitheatre d'hon-
neur, ou d'horreur, qui en a voulu escrire en
leur faueur, s'en est desdit desjà en partie, il faut
qu'il se desdise du tout. Quand on se souuient
de ces braues François qui sortans de Dieppe
conduits par leur Grand Roy, traueserent tant
de Prouinces, reduirent tant de villes, contrai-
gnirent la Ligue de quitter la campagne, & qui
combattoient en chantant,

*Poltrons vous n'auiez pas le cœur
De resister de viue force,
Car voyant vostre Roy vainqueur
Vous luy auiez fait vn' entorse,
Et auiez induit sans raison
A le meurtir en trahison.*

*Il y a cent mille François
Et vingt mille braues gens d'armes,
Qui ont protesté d'une voix
De ne poser iamais les armes,
Qu'ils n'ayent raison de la mort
De leur Roy massacré à tort.*

*Il a laissé vn successeur
Qui a l'ame assez genereuse*

1610_425r.jpg



1610_494r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 494

Pour venger son predecesseur
De ceste mort si mal-heureuse:
C'est ce grand Henry Bourbonnois
Roy des François & Nauarrois.

C'est ce Grand Roy dont la valeur
Abattra vos testes superbes,
En abaissant vostre grandeur
Iusques à la basseur des herbes,
Et qui par l'ayde du grand Dieu
Vous bannira tous de ce lieu.

Quand on se souuient, dis-je, & que l'on
confidere les effects qui s'en sont ensuiuis en la
bataille d'Yury, où estoient deux mille Gentils-
hommes François Catholiques en l'armee de
sa Majesté diuisee en sept escadrons, desquels
les six estoient menez par six Princes & Sei-
gneurs Catholiques, qui tous d'un mesme cou-
rage conduits par leur Roy, bien que lors de
contraire Religion, chargerent si valeureuse-
ment leurs ennemis qu'ils les mirent à vau de-
route; dont ledit Cardinal Caëtan eut à grand
heur de se retirer à Rome apres le siege de Pa-
ris; On conclud de là, que les François respe-
cteront tousiours le S. Siege, tandis que les Pa-
pes par excommunications n'entreprendront
sur le temporel de leurs Roys.

Quand on lit aussi les Histoires de prés, &
quel'on voit que le Cardinal Tolet dit, *Il n'est*
pas conuenable que sa Sainteté ayde à vostre Roy à ac-
quester son Royaume, puis qu'il l'a desjà acquesté, mais
seulement vostre Roy a besoin de sa benediction: Il pour-
ra facilement l'obtenir, en la recherchant, s'il a l'inten-
tion bonne. Rememorez-vous avec quelle patience, &
R E E ij

En la respon-
ce, pour mon-
strer que le
Pape s'estoit
comporté com-
me pere com-
mun en la
benediction
du Roy.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan